



CITE DE MONTREAL

Travaux à exécuter sur le sur le Champ de Mars

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées aux Commissaires et déposées à leur Bureau, à l'Hôtel de-Ville, seront reçues jusqu'à midi, le 29 septembre 1911, pour fournir tous les matériaux et la main d'oeuvre pour construire murs, balustrades, etc., sur le Champ de Mars.

Les plans et devis pourront être examinés et les formules de soumissions avec tous les renseignements voulus pourront être obtenus au bureau de l'Ingénieur en Chef de la Cité de Montréal. Toutes soumissions qui n'auront pas été faites sur les susdites formules et qui n'auront pas été mises dans les enveloppes imprimées, qui seront fournies à cette fin, seront écartées.

Un chèque certifié au montant de \$4,000.00 devra accompagner chaque soumission et être enfermé avec la soumission.

La plus basse, ni aucune autre des soumissions ne sion. La plus basse, ni aucune autre des soumissions ne

Les soumissions seront ouvertes, en présence des intéressés, par le Bureau des Commissaires à leur assemblée régulière, dans leur salle des délibérations, à midi, vendredi le 29 septembre 1911.

Par ordre du Bureau des Commissaires.

L. N. SENECAI,

Bureau des Commissaires,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 18 sept. 1911.



CITE DE MONTREAL

Améliorations au Champ de Mars.

Le délai fixé pour la réception des soumissions pour les améliorations au Champ de Mars. est prolongé jusqu'à VENDREDI le 6 octobre, 1911, à midi.

Par ordre du Bureau des Commissaires

L. N. SENECAI.

Secrétaire.

Bureau des Commissaires,
Hôtel de Ville,
Montréal, 20 septembre 1911.



RUELLE ST-MICHEL

Effacement de la ligne homologuée de la ruelle St-Michel, sur le côté ouest, dans la partie du quartier St. Antoine maintenant appelée "Quartier St. Joseph" de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Montréal, par ses conseils et procureurs soussignés, présentera une requête à la Cour Supérieure du District de Montréal, dans la Province de Québec, siégeant en la division de pratique (chambre No 31), au palais de justice de cette Cité, mardi, le dix-septième jour d'octobre prochain, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, pour demander que le plan homologué du quartier St. Antoine, dans la partie maintenant appelée "Quartier St. Joseph" de ladite Cité, soit modifié en effaçant la ligne homologuée de la ruelle St-Michel, sur le côté ouest, tel qu'indiqué sur le plan qui sera produit avec ladite requête.

ETHIER, ARCHAMBAULT,

LAVALLEE, DAMPOUSSE,

JARRY & BUTLER,

Procureurs de la Cité de Montréal.

Hôtel-de-Ville,
Montréal, 20 septembre 1911.



CITY OF MONTREAL

Works to be executed on Champ de Mars.

SEALED TENDERS addressed to the Board of Commissioners and deposited in their office, in the City Hall, will be received up to 12 o'clock, noon, on Friday, September 29th 1911, for furnishing all labor and materials for constructing walls, railings, etc., on Champ de Mars.

Plans and Specifications may be seen and Forms of Tender together with all required information may be obtained at the office of the Chief Engineer of Public works of Montreal, and no tender will be entertained unless submitted on the said form and enclosed in the envelope supplied for the purpose.

A certified cheque for the amount of \$4,000.00 must accompany each tender and be enclosed with the tender.

The lowest or any tender will not necessarily be accepted.

The tenders will be opened in the presence of the interested parties, by the Board of Commissioners, at their regular meeting in their Board Room at 12 o'clock, noon, on Friday, September 29th 1911.

By order of the Board of Commissioners.

L. N. SENECAI,
Secretary

Commissioners' Office,
City Hall,
Montreal, September 18th 1911



CITY OF MONTREAL

Improvements to the Champ de Mars.

The delay fixed for the reception of tenders for improvements to Champ de Mars, is extended to FRIDAY, the 6th October, 1911, at noon.

By order of the Board of Commissioners,

L. N. SENECAI,
Secretary

Commissioners' Office,
City Hall,
Montreal, 20th September, 1911



St. MACHAEL'S LANE

Erasure of homologated line of St. Michael's Lane, west side, in that portion of St. Antoine Ward now called "St. Joseph Ward" of the City of Montreal.

PUBLIC NOTICE.

Public notice is hereby given that the City of Montreal will, by and through their undersigned attorneys and counsel, present to the Superior Court for the District of Montreal, in the Province of Québec, sitting in the division of practice (room No. 31) at the Court House of this City, on Tuesday, the seventeenth day of October next, at half past ten o'clock in the forenoon or as soon as counsel can be heard, a petition asking that the homologated plan of St. Antoine Ward, in that portion now called St. Joseph Ward of the City of Montreal be modified by erasing the homologated line of St. Michael's Lane, west side, as indicated on the plan to be filed with said petition.

ETHIER, ARCHAMBAULT,

LAVALLEE, DAMPOUSSE,

JARRY & BUTLER,

Attorneys for the City of Montreal.

City Hall,
Montreal, Sept. 20th 1911.